

MMT



AMBASSADE
DE LA RÉPUBLIQUE DU MALI
Avenue Molière 487
1050 Bruxelles

AMB/358/10.

Bruxelles, le 30 Avril 2010.


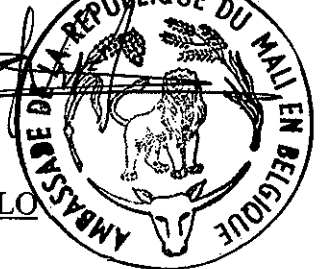
A Monsieur le Secrétaire Général de
l'Organisation Mondiale des Douanes
Bruxelles

Monsieur le Secrétaire Général,

J'ai l'honneur de vous faire parvenir ci-joint, les Instruments par lesquels la République du Mali adhère à la Convention Internationale pour la simplification et l'harmonisation des régimes douaniers, adoptés à Kyoto (Japon) le 18 Mai 1973, et révisé en Juin 1999.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Secrétaire Général, l'expression de ma haute considération.

P/L'Ambassadeur/PO
Le Premier Conseiller


The seal of the Embassy of Mali in Belgium, featuring a central emblem with a lion and a staff, surrounded by the text "REPUBLIQUE DU MALI EN BELGIQUE" and "AMBASSADE DE LA REPUBLIQUE DU MALI EN BELGIQUE".

Boubacar BALLO